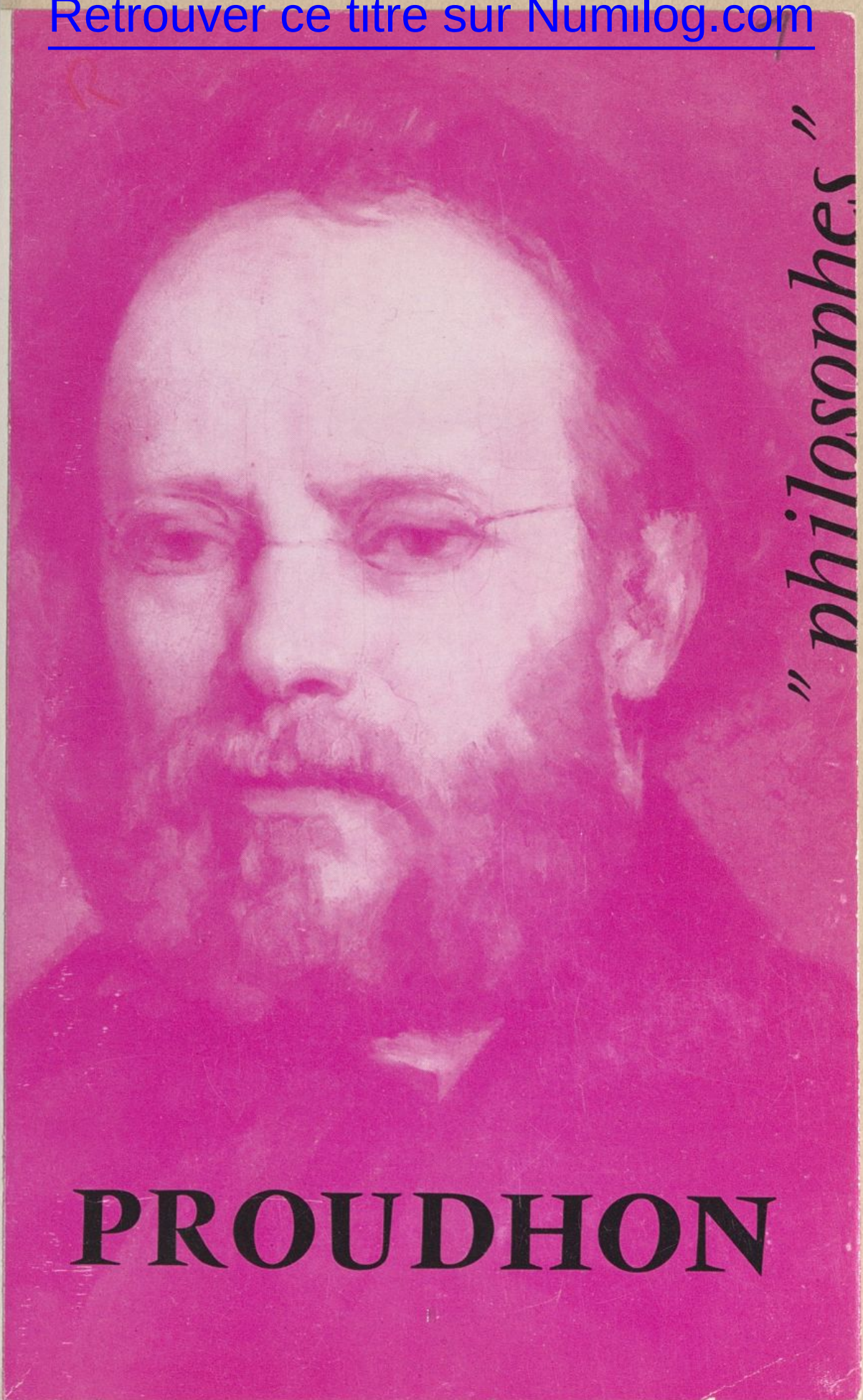
Retrouver ce titre sur Numilog.com



" philosophes "

PROUDHON

Retrouver ce titre sur Numilog.com

3BA

PROUDHON

2214

8°G
13943
(56)

DL - 18 6 1955 - 09857

Retrouver ce titre sur Numilog.com

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

C.-H. de Saint-Simon. La physiologie sociale. Textes choisis et présentés, Paris, Presses Universitaires de France, 1965.
Dialectique et sociologie, Paris, Flammarion, 1962, traductions allemande et espagnole (Venezuela) *sous presse.*
Traité de sociologie, t. I (1958 ; 2e éd., 1963) et t. II (1960 ; 2e éd., 1963), en collaboration avec 27 spécialistes, Paris, Presses Universitaires de France ; traductions espagnole (Argentine, 1962), hollandaise, italienne et serbo-croate *sous presse.*
Déterminismes sociaux et liberté humaine, Paris, Presses Universitaires de France, 1955 ; 2e éd., 1963, traduction espagnole (Argentine) *sous presse.*
La vocation actuelle de la sociologie, vol. I, 1re éd., 1950, 3e éd., 1963 ; vol. II, 1re éd., 1950 ; 2e éd., 1963, Paris, Presses Universitaires de France ; traductions : vol. I : espagnole (Mexico) 1959 ; italienne, 1964 ; serbo-croate, vol. I, 1964 ; (vol. II, *sous presse*) ; traduction allemande, vol. I et II *sous presse.*
La déclaration des droits sociaux, Paris, Vrin, 1945 ; traductions anglaise (1946) et italienne (1949).
Sociology of Law, New York, 1942, London, 1947 et 1953 ; traductions espagnole (Argentine, 1943), portugaise (Brésil, 1946), italienne (1957), japonaise (1958), allemande (1960), indonésienne (1962).
Eléments de sociologie juridique, Paris, Aubier, 1940 *(épuisé).*
Morale théorique et science des mœurs, 1re éd., 1937 *(épuisé)*, 2e éd., 1948 *(épuisé)*, 3e éd., 1961, Paris, Presses Universitaires de France.
Expérience juridique et philosophie pluraliste du droit, Paris, A. Pédone, 1936 *(épuisé).*
L'idée du droit social, Paris, Sirey, 1932 *(épuisé)* (thèse principale du Doctorat ès Lettres, Sorbonne).
Le temps présent et l'idée du droit social, Paris, Vrin, 1932 *(épuisé)* (thèse complémentaire du Doctorat ès Lettres).
Les tendances actuelles de la philosophie allemande, 1re éd., Vrin, 1930 *(épuisé)*, 2e éd., 1949 ; traduction espagnole (Argentine) 1939 et 1944.
La morale concrète de Fichte, 1925, thèse *(épuisé).*
La philosophie sociale de Rousseau, 1917, thèse *(épuisé).*

SOUS LA DIRECTION DU MÊME AUTEUR

Industrialisation et technocratie (Travaux de la Première Semaine sociologique), Paris, A. Colin, 1949 *(épuisé).*
Sociometry in France and the United States, New York, Bacon House, 1950.
La sociologie au XXe siècle, t. I et II, Paris, Presses Universitaires de France, 1947 *(épuisé)* ; traductions anglaise (Etats-Unis) et espagnole (Argentine), 1956 et 1965.
Cahiers internationaux de sociologie, 38 volumes parus, Paris, Presses Universitaires de France, depuis 1946.

COURS RONÉOTYPÉS

Initiation à la sociologie de la connaissance, Paris, C.D.U., 1948 *(épuisé).*
Le concept de classe sociale de Marx à nos jours, Paris, C.D.U., 1954, *(épuisé)* ; 2e éd., 1958 *(épuisé)* ; 3e éd., 1960 ; traductions espagnole (Argentine), 1957 et japonaise, 1958.
Saint-Simon sociologue, Paris, C.D.U., 1955 *(épuisé)* ; 2e éd., 1960 ; traduction espagnole (Argentine), 1958.
Proudhon sociologue, Paris, C.D.U., 1955 *(épuisé)* ; 2e éd., 1961 ; traduction espagnole (Argentine), 1958.
Pour le centenaire d'Auguste Comte, Paris, C.D.U., 1957 ; 2e éd., 1961 ; traduction espagnole (Argentine), 1959.
Pour le centenaire de la mort de Pierre-Joseph Proudhon. — Proudhon et Marx : Une confrontation, Paris, C.D.U., 1964.

EN PRÉPARATION

Les cadres sociaux de la connaissance.
Les cadres sociaux de la vie morale.

Retrouver ce titre sur Numilog.com

PHILOSOPHES
Collection fondée par Émile BRÉHIER, Membre de l'Institut

PROUDHON

SA VIE, SON ŒUVRE

avec un

EXPOSÉ DE SA PHILOSOPHIE

par

Georges GURVITCH
Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Paris



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

1965

Retrouver ce titre sur Numilog.com

DÉPOT LÉGAL
1re édition .. .. .. 2e trimestre 1965

TOUS DROITS
de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

© 1965, *Presses Universitaires de France*



Retrouver ce titre sur Numilog.com

LA VIE

Pierre-Joseph Proudhon, fils d'un tonnelier et d'une cuisinière, naît à Besançon en janvier 1809. Il mourra à Paris, en janvier 1865, à l'âge de 56 ans.

Une bourse lui permet de faire des études secondaires au collège de Besançon, où il obtient de nombreux prix d'excellence. Mais, à dix-sept ans, afin d'aider ses parents, il est obligé de quitter le collège sans avoir passé le baccalauréat. Il devient ouvrier typographe. Quelques années plus tard, l'imprimerie où il travaille fait faillite ; le voici chômeur. Il quitte alors Besançon et, pendant deux ans, il va de ville en ville (Neuchâtel, Marseille, Draguignan, Toulon, etc.) et d'une imprimerie à l'autre, en quête de travail. Enfin la chance lui sourit : des amis de collège — les frères Gauthier — ouvrent une imprimerie dans laquelle il entre en qualité d'ouvrier typographe principal. Il y restera plusieurs années, jusqu'en 1838 où il obtiendra de l'Académie de Besançon la bourse Suard. Il profite des facilités de son métier d'ouvrier imprimeur et de ses loisirs pour faire des lectures approfondies et rédiger un ouvrage : *Recherches sur les Catégories grammaticales*. L'ayant imprimé lui-même, il l'envoie à l'Institut des Sciences Morales et Politiques en 1836, en vue du prix Volney. La mention honorable qui lui est décernée attire

Retrouver ce titre sur Numilog.com

l'attention de certains membres de l'Académie de Besançon qui pensent à lui comme candidat possible à la bourse Suard. Mais pour pouvoir poser sa candidature, Proudhon doit passer le baccalauréat. Quand il se présente, il a vingt-neuf ans. Lorsque l'Académie de Besançon lui attribue la bourse Suard (été 1838) pour lui permettre de poursuivre ses études supérieures, c'est déjà un homme mûr. Dès l'automne 1838, il se rend à Paris où il suit principalement les cours du Collège de France et de l'École des Arts et Métiers.

En 1839, Proudhon fait paraître son premier ouvrage connu : *De la Célébration du Dimanche.* Il reste à Paris jusqu'à la fin de l'année 1841, moment où la bourse Suard lui est supprimée en raison des polémiques suscitées par la publication en 1840 de *Qu'est-ce que la Propriété ?*, ouvrage qui le rend célèbre dans le monde entier. Dès 1842, Marx cite « les travaux si pénétrants de Proudhon » dans le *Quotidien Rhénan* (*Reinische Zeitung*, cf. par exemple son article du 16 octobre 1842) ; il lui consacre ensuite près de soixante pages dans la *Sainte Famille* (paru en 1845, mais écrit en 1843 ; cf. traduction Molitor, t. II, pp. 37-94) : « L'ouvrage de Proudhon, *Qu'est-ce que la Propriété ?*, a pour l'économie sociale moderne la même importance que l'ouvrage de Sieyès *Qu'est-ce que le tiers état ?* pour la politique moderne » (p. 53) ; « son livre est le manifeste scientifique du prolétariat français » (p. 71).

Le *Premier Mémoire* est suivi du *Second Mémoire* (Lettres à M. Blanqui, frère aîné du célèbre révolutionnaire), 1841, et de l'*Avertissement aux Propriétaires* (ou lettre à M. Considérant), 1842. A la suite de ces publications, Proudhon est traduit devant la

Retrouver ce titre sur Numilog.com

Cour d'Assises du Doubs (toujours en 1842) qui l'acquitte. Son discours de défense est publié la même année. Mais le retrait de la bourse Suard a privé Proudhon de ses moyens de subsistance. Il ne parvient pas à trouver d'emploi, car sa fameuse formule, *la propriété, c'est le vol*, qui a éclaté comme un véritable coup de canon, l'a rendu célèbre. A nouveau, les frères Gauthier le tirent d'une situation matérielle plus que précaire en lui proposant le poste de fondé de pouvoir dans l'entreprise de transports qu'ils viennent de monter à Lyon. Ses fonctions l'amènent souvent à Paris et lui laissent quelques loisirs.

Pendant les cinq années que Proudhon passe chez les frères Gauthier, il publie deux ouvrages importants : *La Création de l'Ordre dans l'Humanité* (1843), et le *Système des Contradictions économiques* (qui a pour sous-titre : « La philosophie de la Misère ») en deux volumes (1846). Durant leurs conversations à Paris en 1844, Proudhon et Marx ne sympathisent pas. A cette époque, Proudhon rencontre également le journaliste allemand Karl Grün, et plus tard, Bakounine et Herzen. En mai 1845, la rupture entre Proudhon et Marx est consommée par le refus du premier de devenir le représentant d'un organisme de propagande internationale que Marx essayait de mettre sur pied, d'ailleurs sans succès. Lorsqu'en réponse à *La Philosophie de la Misère*, Marx publie, en 1847, *La Misère de la Philosophie*, où il attaque violemment les *Contradictions économiques*, il est dans un état de grande irritation contre Proudhon, ce qui explique ses erreurs d'interprétation et ses incontestables injustices.

Retrouver ce titre sur Numilog.com

Proudhon se décide, au début de 1847, à abandonner son poste à Lyon, pour devenir journaliste à Paris. Après bien des déboires, il réussit, fin 1847, à fonder un quotidien : *Le Peuple* qui, aux approches de la Révolution de 1848, va s'appeler *Le Représentant du Peuple*. Aux élections complémentaires du 8 juin 1848, Proudhon, élu député de l'Assemblée Nationale, devient effectivement un représentant du peuple. Il incarne *l'extrême gauche* de la Révolution de 1848. Il critique très amèrement tous les décrets du gouvernement provisoire relatifs à la création « d'ateliers nationaux » qui, dit-il, « ne font qu'endormir les prolétaires sans leur accorder rien de substantiel ». Pour cette raison, il nie « la compétence révolutionnaire du gouvernement ».

Dès son entrée à l'Assemblée Nationale, il est frappé par la curiosité hostile que sa personne suscite chez la majorité écrasante de ses collègues. « On s'étonne », a-t-il écrit ironiquement à un ami, « que je n'aie ni cornes, ni griffes ». « Personne autant que moi, explique-t-il dans une lettre à son frère, ... ne peut parler avec autant d'autorité aux prolétaires ». Proudhon ne prend au sérieux la Révolution de 1848 que lors des journées sanglantes de l'insurrection ouvrière de la fin juin. Il est de tout cœur avec les insurgés ; il écrit dans ses *Carnets* : « Le mauvais vouloir de l'Assemblée est la cause de l'Insurrection... L'Insurrection a cédé. Elle n'est pas vaincue... Les bourgeois vainqueurs sont féroces comme des tigres ».

Cette prise de position préludait à la fameuse séance du 31 juillet 1848 où Proudhon, tenant tête à toute l'Assemblée, apparut comme « l'homme-terreur » ; il en a lui-même consigné les détails dans

Retrouver ce titre sur Numilog.com

Les Confessions d'un Révolutionnaire (1849). Pour la première fois à l'Assemblée, son discours avait opposé le prolétariat et la classe bourgeoise, et affirmé que le prolétariat instaurerait un ordre nouveau et procéderait à une « liquidation » en se passant des moyens légaux. Indignée, l'Assemblée, par 691 voix sur 693, inflige à Proudhon un blâme motivé. En s'expliquant dans *Les Confessions*, il écrit : « L'espoir d'amener pacifiquement... l'abolition du prolétariat est une utopie ». « Je suis du parti du Travail contre celui du Capital ». Seul le prolétariat, « par-delà toute légalité », « opérant par lui-même, sans intermédiaires », « peut achever la révolution économique ». On notera la parenté de cette prise de position de Proudhon avec la célèbre formule du *Manifeste communiste*, 1848, que Proudhon n'a jamais lu : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ».

On ne s'étonnera plus de voir Proudhon constater dans *Les Confessions* : « Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu d'exemples d'un tel déchaînement. J'ai été prêché, joué, chansonné, placardé, biographié, caricaturé, blâmé, outragé, maudit ; j'ai été signalé au mépris et à la haine ». On ne s'étonnera pas non plus de voir Marx constater dans sa notice nécrologique sur Proudhon : « ... Son attitude à l'Assemblée Nationale ne mérite que des éloges. Après l'insurrection de juin, c'était un acte de grand courage. Elle a eu, de plus, cette conséquence heureuse que M. Thiers, dans sa réponse aux propositions de Proudhon (publiée sous forme d'un livre), dévoila le piédestal d'enfant sur lequel se dressait ce pilier intellectuel de la bourgeoisie française ».

Retrouver ce titre sur Numilog.com

Quelle va être la vie de Proudhon sous Louis-Napoléon Bonaparte, élu Président de la République le 10 décembre 1848, selon la constitution élaborée par l'Assemblée Nationale et contre laquelle a voté Proudhon ? Après le coup d'État du 2 décembre 1851, le Prince-Président se fait proclamer Empereur. Durant toute cette période, Proudhon déclare dans son quotidien *La Voix du Peuple* que la démocratie, le socialisme et le prolétariat « n'ont pas de plus grand ennemi que Louis Bonaparte ». Dès l'hiver 1848-1849, il avait attaqué le Prince-Président dans des articles si violents et si insultants, qu'il fut poursuivi en justice et condamné, le 28 mars 1849, à trois ans de prison. Rentré illégalement en France, après s'être caché quelques mois en Belgique, il fut reconnu, arrêté et incarcéré pendant trois ans (du 7 juin 1849 au 4 juin 1852) à la prison de Sainte-Pélagie.

Quels ont été les sentiments personnels de Proudhon à l'égard de Louis Bonaparte ? Ses *Carnets* ne laissent aucun doute à ce sujet. Le 4 décembre 1851, il note : « Un infâme aventurier, élu par une illusion populaire pour présider aux destinées de la République, profite de nos discordes civiles. Il ose, le couteau sur la gorge, nous demander la tyrannie. Paris ressemble en ce moment à une femme attachée, bâillonnée, violée par un brigand ». Quelques mois plus tard, il écrit encore : « Le bâtard adultérin de la fille de Joséphine, fils et petit-fils de catins, inepte, incapable, sans vertu comme sans vergogne, une ironie au nom et au sang de Bonaparte... O lâches, lâches Français ! Pour moi, il est une manière de mériter honorablement de nous libérer de Louis

Retrouver ce titre sur Numilog.com

Bonaparte, c'est de le tuer. J'aimerais, je louerais, je vengerais celui qui serait capable de cet acte » (*Carnets*, 27-28 février, 1er mars 1852). Le coup d'État du 2 décembre et la proclamation de l'Empire affectent Proudhon au plus haut point. Il a l'impression d'être condamné à mort, non d'un point de vue personnel, mais en regard de la cause pour laquelle il a toujours lutté. Durant les cinq ans et demi qui suivent sa sortie de prison en juin 1852, Proudhon n'est pas inquiété ; mais dès la parution en 1858 de son ouvrage en quatre volumes, *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, il est à nouveau poursuivi, condamné à plusieurs années de prison et voit son livre confisqué et interdit. Il s'enfuit en Belgique où il reste quatre ans (1858-1862). Son exil prend fin en 1862, lorsqu'il profite avec un an de retard d'une amnistie. Il ne lui reste plus que deux ans et demi à vivre.

D'où vient donc, dans ces conditions, cette légende assez répandue et parfois utilisée par les adversaires de Proudhon, selon laquelle il aurait eu sous le Second Empire une conduite politique équivoque ? Cette fausse rumeur se fonde sur certains faits mal interprétés. D'abord sur les entretiens de Proudhon avec le prince Jérôme, cousin et héritier désigné de l'Empereur, qui affichait des convictions anticléricales et des idées sociales bien plus avancées que celles de Napoléon III. Or ces entretiens (1), dont le

(1) Comme tous les prisonniers politiques de ce temps, Proudhon jouissait d'un droit de sortie hebdomadaire de quelques heures. Cela lui permit, entre autres, de se marier et de devenir père de deux enfants durant sa détention.

Retrouver ce titre sur Numilog.com

prince Jérôme était l'initiateur, n'eurent aucune conséquence. Ensuite, on a cru pouvoir mettre en cause une lettre que Proudhon adressa à l'Empereur pour protester contre l'interdiction de la vente de son livre : *La Révolution sociale démontrée par le coup d'État du 2 décembre* (1852). Effectivement, à la suite de cette protestation, l'interdiction fut levée. Pourtant Proudhon n'avait pas eu peur de s'y déclarer on ne peut plus ouvertement le principal adversaire politique du régime. Il écrit en effet : « Vous n'avez jamais eu, vous ne rencontrerez jamais d'adversaire plus énergique... que moi » (éd. Rivière, 1936, p. 107). Il ne donne aucun gage à Louis-Napoléon, et l'on ne saurait en voir un dans la phrase ambiguë où il déclare que si l'Empereur « n'agit pas comme mandataire de la révolution sociale, ce sera sa déchéance ». Évidemment, il est loisible de se demander si Proudhon aurait dû s'adresser à un homme qu'il méprisait profondément, mieux, dont il souhaitait l'assassinat. Lui-même considérait cette lettre comme « machiavélique » ; lors de sa rédaction, il notait dans ses *Carnets* que « faire de la politique, c'est laver ses mains dans la crotte ».

Or Proudhon était tout le contraire d'un cynique et d'un manœuvrier politique. Le machiavélisme ne lui réussissait guère. Cela ressort nettement de la lecture du livre incriminé, souvent maladroit et cousu de fil blanc. Tout au plus pourrait-on admettre que Proudhon paraît à ce moment-là quelque peu désabusé, non seulement dans cet ouvrage, mais aussi dans celui qui le précède, écrit également en prison, *L'Idée générale de la Révolution au XIX^e siècle* (1851). Il y suggère « une réconciliation

Retrouver ce titre sur Numilog.com

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

PHILOSOPHES

Collection fondée par Émile BRÉHIER

Volumes parus :

ALAIN — ARISTOTE — BACHELARD — BACON
BERGSON — CLAUDE BERNARD — BLONDEL
BRUNSCHVICG — AUGUSTE COMTE — DARWIN
DESCARTES — DIDEROT — DURKHEIM
ÉPICURE — FEUERBACH — FICHTE — HEGEL
HEIDEGGER — HUME — HUSSERL — KANT
KIERKEGAARD — LEIBNIZ — LÉVY-BRUHL
LOCKE — LUCRÈCE — MACHIAVEL
MAÏMONIDE — MAINE DE BIRAN
MALEBRANCHE — MARC-AURÈLE — MARX
MERLEAU-PONTY — MONTAIGNE — NIETZSCHE
PASCAL — PLATON — PROUDHON — RENAN
ROUSSEAU — SAINT AUGUSTIN
SAINT THOMAS D'AQUIN — SCHOPENHAUER
SÉNÈQUE — SOCRATE — SPINOZA — TAINE
TEILHARD DE CHARDIN — TOLSTOÏ
VOLTAIRE

Volumes à paraître :

CAMUS — GANDHI — JASPERS — MONTESQUIEU
MOUNIER — PLOTIN — SARTRE

108, boulevard Saint-Germain, PARIS 6e

1965-2 — Imp. des Presses Universitaires de France, Vendôme (France)

28 359. C

IMPRIMÉ EN FRANCE

F. 5 »
(T. L. incl.)

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du

CNL Centre national du livre